EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Christophe BERTUCAT, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Abdelmajid MELLOUKI, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Christian PORTEFAIX à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant le vote de la question n° 5 sans donner de pouvoir.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA quitte la séance avant le vote de la question n° 7 et donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 21 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 29

MARCHÉS PUBLICS

MARCHES PUBLICS - ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES - AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES
(Article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants : la réalisation de travaux, l'achat de fournitures, l'achat de services.

I - La réalisation de travaux

1. Aménagement paysager pour stabilisation et intégration du terrain de football au parc de la Fraternité

En décembre 2012, la collectivité a décidé de se doter d'un équipement sportif dans le parc de la Fraternité. Cet équipement a été livré début 2014 par la Direction du Patrimoine Bâti et la Direction de l'Urbanisme a réalisé les travaux de réseaux et de voirie nécessaires à l'ouverture de l'équipement.
Afin de finaliser l'opération, il reste à ce jour la réalisation des aménagements paysagers nécessaires, entre autres, à la stabilisation indispensable des talus de l'équipement.

Les travaux sont programmés pour se dérouler au printemps 2015.

Volet développement durable de la consultation :
Les mesures prises pour assurer la propreté du chantier pour la réduction des nuisances et le tri des déchets de chantier, et les dispositions que se propose d'adopter le candidat dans une optique de développement durable sont des éléments du mémoire justificatif qui rentrent en compte dans l'analyse du critère technique.

Le coût global de l'opération est estimé à 73 000 € HT (offre de base).
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Marché ordinaire de travaux : la présente consultation concerne la réalisation de travaux d'intégration du nouveau terrain de football par un aménagement paysager de ses abords au parc de la Fraternité.
Lot unique - pas de variante
Prestation supplémentaire éventuelle n°01 : remplacement de la zone engazonnée par un massif planté.
Prestation supplémentaire éventuelle n°02 : plantation d'arbres supplémentaires, remplacement de surfaces engazonnées par des massifs plantés.

II - L'achat de fournitures

Fourniture de produits d'entretien

Il s'agit de lancer une consultation pour passer un marché de fourniture de produits d'entretien.

L'objectif est de centraliser la totalité des achats de produits d'entretien afin d'obtenir les meilleurs rapports qualité/prix. Les marchés existants arrivent à leur terme en juin 2015.

Le coût global de l'opération est estimé à 154 000 € HT par an.
Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en 8 lots pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Objet et étendue de chaque lot **:**

Lot n° 1 : Blanchisserie / Textiles
Nature des prestations : Achats de lessives et de textiles divers
Valeur mini annuelle : 5 000 € HT
Valeur maxi annuelle : 20 000 € HT

Lot n° 2 : Cuisine
Nature des prestations : Achats des produits d'entretien nécessaires aux cuisines municipales
Valeur mini annuelle : 15 000 € HT
Valeur maxi annuelle : 60 000 € HT

Lot n° 3 : Détergents
Nature des prestations : Achats des produits détergents pour l'entretien des locaux
Valeur mini annuelle : 10 000 € HT
Valeur maxi annuelle : 40 000 € HT

Lot n° 4 : Droguerie
Nature des prestations : Achats des produits et articles de droguerie
Valeur mini annuelle : 10 000 € HT
Valeur maxi annuelle : 40 000 € HT

Lot n° 5 : Rénovation des sols
Nature des prestations : Achats des produits et articles pour la rénovation des sols
Valeur mini annuelle : 4 000 € HT
Valeur maxi annuelle : 16 000 € HT

Lot n°6 : Ensachage
Nature des prestations : Achats de sacs plastiques pour la récupération des déchets
Valeur mini annuelle : 10 000 € HT
Valeur maxi annuelle : 40 000 € HT

Lot n°7 : Ouates
Nature des prestations : Achats d'articles en ouate pour essuyage divers
Valeur mini annuelle : 35 000 € HT
Valeur maxi annuelle : 140 000 € HT

Lot n°8 : Petit matériel et brosserie
Nature des prestations : Achats de petit matériel d'entretien et articles de brosserie
Valeur mini annuelle : 5 000 € HT
Valeur maxi annuelle : 20 000 € HT

Acquisition de machines agricoles et d'entretien des espaces verts

La Direction de l'Espace Public, à savoir le service Gestion et Maintenance et le service Techniques Végétales, sont amenés à acheter divers matériels de type agricole, nécessaires à l'entretien des espaces verts.

L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant pour l'essentiel annuellement, mais pouvant également faire l'objet de commandes complémentaires en cours d'année, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini pour chaque lot, d'une durée initiale de 24 mois couvrant pour partie les exercices budgétaires de 2015, 2016 et 2017. La passation d'un marché à bons de commandes permettra également d'anticiper en début d'année 2017 certains des besoins, et une nouvelle procédure sera lancée en 2017 pour couvrir ceux restants. Les services pourront, par émission de bons de commande dans la fourchette mini/maxi, acheter les produits qui sont soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels sera appliqué le rabais consenti, soit, à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.

L'estimation globale pour tous les lots du marché et sur la durée de deux ans est de 200 000 € HT.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, attribué en 8 lots séparés pour une durée ferme de 2 ans.

Objet et étendue de chaque lot **:**
Les valeurs mini et maxi sont données pour la durée des deux ans du marché.
Lot n° 01 : Tracteurs, chargeurs et accessoires.
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de tracteurs, chargeurs et divers accessoires.
Valeur mini : 25 000 € HT
Valeur maxi : 100 000 € HT

Lot n° 02 : Matériel autoporté.
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de matériel autoporté.
Valeur mini : 10 000 € HT
Valeur maxi : 40 000 € HT

Lot n° 03 : Tondeuses.
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de tondeuses et divers accessoires.
Valeur mini 15 000 € HT
Valeur maxi : 60 000 € HT

Lot n° 04 : Matériels de travail de la terre.
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de matériels nécessaires au travail de la terre tels que scarificateurs, motoculteurs, motobineuses, et divers accessoires.
Valeur mini : 3 000 € H.T
Valeur maxi : 12 000 € HT

Lot n° 05 : Matériels de coupe thermique.
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de divers matériels de coupe tels que taille-haies, perches coupe-haies, tronçonneuses, débroussailleuses et divers accessoires.
Valeur mini : 15 000 € HT
Valeur maxi : 60 000 € HT

Lot n° 06 : Matériels soufflants et aspirants.
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de souffleurs à dos, souffleurs à mains, aspire-feuilles et divers accessoires.
Valeur mini : 6 000 € HT
Valeur maxi : 24 000 € HT

Lot n° 07 : Matériels espaces verts sur batteries.
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de divers matériels se raccordant sur batterie tels que taille-haies, débroussailleuses, sécateurs, tronçonneuses, souffleurs, bineuses sarcleuses et divers accessoires.
Valeur mini : 12 000 € HT
Valeur maxi : 48 000 € HT

Lot n° 08 : Porte-outils multifonctions et accessoires.
Valeur mini : 18 000 € HT
Valeur maxi : 72 000 € HT

Fourniture de corbeilles de propreté - Corbeilles acier

La Direction de l'Espace Public et la Direction de l'Urbanisme sont amenées à acheter des corbeilles de propreté pour l'ensemble des travaux d'aménagement ou des prestations en régie qu'elles doivent réaliser.
Une consultation a eu lieu en 2014 pour des corbeilles PVC et acier, le lot relatif aux corbeilles acier a été déclaré sans suite. Il est proposé de le relancer avec des montants minimum et maximum diminués pour raison budgétaire.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement du service intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum, d'un an reconductible trois fois.
Le service pourra, par émission de bons de commande, acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix, soit issus de catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti soit, à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché

Volet développement durable de la consultation :

- provenance des matériaux
- durabilité des produits
- procédés de fabrication
- traitement des déchets et recyclage

L'estimation globale du marché pour les quatre ans de sa durée d'exécution est de 60 000 € HT.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en un lot pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Lot n° 02 : corbeilles en acier.
Nature des prestations :
Ce lot concerne la fourniture de corbeilles en acier pour implantation sur le domaine public.
Valeur mini annuelle : 9 000 € HT
Valeur maxi annuelle : 36 000 € HT

Bacs à sel de déneigement

Le service Gestion et Maintenance est amené à acheter des bacs à sel de déneigement pour stocker le sel de traitement pour la viabilité hivernale. Il s'agit de renouveler des bacs à sel mis à la disposition des riverains dans les quartiers au fur et à mesure de leur dégradation et quand ils sont trop vétustes.
Le coût total de cette opération est estimé à 40 000 € HT pour les quatre ans de la durée du marché et les deux lots de la consultation.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en deux lots séparés pour une durée de un an, reconductible 3 fois.

Lot n° 1 : Bacs à sel de déneigement de 100 L.

valeur mini : 2 000 € HT
valeur maxi : 10 000 € HT

Lot n° 2 : Bacs à sel de déneigement de 500 L.
valeur mini : 5 000 € HT
valeur maxi : 30 000 € HT

III - L'achat de services

1. Nettoyage de bâtiments de la Ville de Clermont-Ferrand

La consultation a pour objet l'exécution de prestations de nettoyage de locaux de la Ville de Clermont-Ferrand. Cette consultation vient en renouvellement de marchés déjà existants.

L'estimation annuelle de la dépense est de 230 660 € HT (4 lots).

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marchés ordinaires pour les lots 1, 2, 3, d'une durée d'un an, reconductible trois fois.
Pour le lot 4, marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée d'un an, reconductible trois fois.

Objet de chaque lot :

- Lot 1 : Nettoyage du Bâtiment Logistique (Direction des Sports et de la Logistique) - avenue Jean Mermoz (bureaux, vestiaires, …)
- Lot 2 : Nettoyage des locaux des herbiers de France - Musée Lecoq - Direction de la Culture
- Lot 3 : Nettoyage des centres socioculturels, des maisons de quartiers et des bureaux de la DAJL
- Lot 4 : Nettoyage des vitres des groupes scolaires de la DVSPE

Pas de valeur mini
Valeur maxi : 50 000 € HT par an.

Pour chacun de ces marchés, un critère de performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté est appliqué pour le choix des titulaires.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés avec les entreprises retenues, éventuellement dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appel d'offres infructueux, ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

MARCHES PUBLICS - ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants : la réalisation de travaux, l'achat de fournitures, l'achat de services.

I - L'achat de travaux

1. Travaux d'investigations complémentaires dans le cadre de travaux effectués à proximité de réseaux

Dans le cadre des besoins du Maître d'Ouvrage Ville de Clermont-Ferrand et de la nouvelle réglementation relative à l'exécution des travaux à proximité des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution et notamment issue du décret nº2011-1241 du 5 octobre 2011 et de son arrêté d'application du 15 février 2012, le présent marché fixe les modalités d'exécution de la mission spécifique de travaux de localisation et d'investigations complémentaires sur les ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques et plus particulièrement sur les réseaux enterrés.

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 28-I du Code des Marchés Publics.

Marché à bons de commande d'une durée de 1 an renouvelable 3 fois (article 77 du Code des Marchés Publics).

Dans sa séance du 24 novembre 2014, la Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable pour l'attribution de ce marché au :

Titulaire retenu : groupement d'entreprises TAPIR Services (mandataire) / CELIUM / GEOVRD / ACTIV RESEAUX
Marché n° 14-355PA
351 boulevard Etienne Clémentel
63100 Clermont-Ferrand
Montant maximum : 1 000 000 € HT annuel
Pas de montant minimum annuel.

II -L'achat de services

1. Marché en exclusivité pour contrat de maintenance du logiciel I MUSE

Le contrat de maintenance du logiciel informatique "I MUSE" utilisé par l'Ecole de Danse et le Conservatoire de Musique à Rayonnement Régional arrive à échéance.
Il est proposé de contractualiser avec le fournisseur qui détient pour ces prestations un droit d'exclusivité, par l'intermédiaire d'un marché public négocié sans publicité et sans mise en concurrence en application de l'article 35 II. 8 du Code des Marchés Publics et selon les modalités de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Prestations de maintenance du logiciel IMUSE
Marché n° 14-359N
Marché à bons de commandes
Durée de 4 ans ferme

IGA INFORMATIQUE
17 rue Patrick Depailler
63000 CLERMONT-FERRAND

Montant minimum sur 4 ans : 20.000 € HT
Montant maximum sur 4 ans : 200.000 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29 décembre 2014

Pour Le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN